



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/50/62  
6 mai 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Point 138 a) de l'ordre du jour  
CINQUIÈME COMMISSION

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES DU FINANCEMENT DES  
OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES :  
FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX  
DES NATIONS UNIES

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Note du Secrétaire général

1. Le tableau qui figure à l'annexe de la présente note, dans lequel est indiquée la répartition au prorata, entre les différentes opérations de maintien de la paix du coût des services d'appui au Siège financés par prélèvement sur le compte d'appui pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, est présenté conformément à la recommandation formulée au paragraphe 37 du rapport<sup>1</sup> du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et les procédures exposées aux paragraphes 1 et 2 de l'appendice à la lettre du Contrôleur en date du 15 mars 1996<sup>2</sup>.
2. Au paragraphe 33 de son rapport<sup>1</sup>, le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser le montant de 31 346 400 dollars.

Notes

<sup>1</sup> A/50/897.

<sup>2</sup> Ibid., annexe II.

ANNEXE

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Répartition au prorata entre les opérations de maintien de la paix  
 au cours de la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

(En dollars des États-Unis)

	<u>Prévisions des dépenses<sup>a</sup></u>	<u>Coefficient appliqué (%)</u>	<u>Répartition au prorata</u>
1. MINURSO	52 335 000	4,14	1 298 000
2. MINUAR	2 078 200	0,16	51 500
3. UNAVEM III	335 140 000	26,52	8 312 200
4. FNUOD	31 494 000	2,49	781 100
5. UNFICYP	44 119 200	3,49	1 094 300
6. FINUL	122 757 000	9,71	3 044 600
7. MONUIK	57 804 400	4,57	1 433 700
8. MINUBH	158 799 600	12,56	3 938 600
9. FORDEPRENU	52 351 500	4,14	1 298 400
10. FPNU	49 389 000	3,91	1 225 000
11. ATNUSO	284 776 500	22,53	7 063 100
12. MINUHA	15 620 500	1,24	387 400
13. MONUT	7 302 500	0,58	181 100
14. MONUG	17 115 300	1,35	424 500
15. MONUL	32 774 000 <sup>b</sup>	2,59	812 900
	<u>1 263 856 700</u>		<u>31 346 400<sup>c</sup></u>

<sup>a</sup> Telles qu'elles figurent dans les rapports du Secrétaire général sur le financement des forces en question.

<sup>b</sup> À savoir 27 615 100 dollars proposé dans le rapport du Secrétaire général (A/50/650/Add.3) plus 5 158 900 dollars représentant le montant actualisé des ressources renouvelables qui a par la suite été communiqué au CCQAB.

<sup>c</sup> Montant recommandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 33 de son rapport (A/50/897).

-----